Page: I/I

Distribué par: MDP DISTRIBUTION - 116 Bd No Fi Chaed 43d0 MAÉCEI LE SÉGIUTIÉE 11 26 70 / 04 42 84 06 07 - Fax: 04 96 11 26 73 conformément au Règlement 830/2015/EU

Date d'impression : 28.10.2015 ver.N.: 1 Révision: 28.10.2015

1 Identification de la substance/du mélange et de la société/l'entreprise

- Identificateur de produit Peinture Brillant Spray
- Nom du produit: RELOOK TOUT BRILLANT Peinture Spray
- Code du Produit donné par le Client : 821367 a 821374
- Utilisations identifiées pertinentes de la substance ou du mélange et utilisations déconseillées :

Peinture de couleur brillante pour une utilisation de bricolage et pour un usage professionnel.

- Secteur d'utilisation

SU21 Utilisations par des consommateurs: Ménages privés (= grand public = consommateurs)

SU22 Utilisations professionnelles: Domaine public (administration, éducation, spectacle, services, artisans)

- Catégorie du produit PC9a Revêtements et peintures, solvants, diluants
- Catégorie du procédé PROC11 Pulvérisation en dehors d'installations industrielles
- Catégorie de rejet dans l'environnement

ERC8a Utilisation intérieure à grande dispersion d'adjuvants de fabrication en systèmes ouverts

ERC8d Utilisation extérieure à grande dispersion d'adjuvants de fabrication en systèmes ouverts

- Renseignements concernant le fournisseur de la fiche de données de sécurité
- Producteur/fournisseur:

MDP, 116, Bd Notre-Dame 13006 Marseille (France) Tel. +33 (0) 4.96.11.26.70 Fax +33 (0) 4.96.11.26.73

- E-mail de la personne compétente, responsable de la fiche de sécurité : nathalie.muller@maisondeco.com Société: ++39 (0)2 906982 joignable que durant les heures ouvrables.

FR-ORFILA Tél: 01.45.42.59.59

2 Identification des dangers

- Classification de la substance ou du mélange
- Classification selon le règlement (CE) n° 1272/2008 :



GHS02 flamme

Flam. Aerosol 1 H222-H229 Aérosol extrêmement inflammable. Récipient sous pression: peut éclater sous l'effet de la



Eye Irrit. 2 H319 Provoque une sévère irritation des yeux. STOT SE 3 H336 Peut provoquer somnolence ou vertiges.

- Etiquetage selon le règlement (CE) n° 1272/2008 Le produit est classifié et étiqueté selon le règlement CLP.
- Pictogrammes de danger





GHS02

- Mention d'avertissement Danger

- Composants dangereux déterminants pour l'étiquetage:

acétate d'éthyle

acétone

acétate de n-butyle

- Mentions de danger

H222-H229 Aérosol extrêmement inflammable. Récipient sous pression: peut éclater sous l'effet de la chaleur.

H319 Provoque une sévère irritation des yeux. H336 Peut provoquer somnolence ou vertiges.

- Conseils de prudence

P101 En cas de consultation d'un médecin, garder à disposition le récipient ou l'étiquette.

P102 Tenir hors de portée des enfants.

P210 Tenir à l'écart de la chaleur, des surfaces chaudes, des étincelles, des flammes nues et de toute autre

source d'inflammation. Ne pas fumer.

P251 Ne pas perforer, ni brûler, même après usage.

P211 Ne pas vaporiser sur une flamme nue ou sur toute autre source d'ignition.

P271 Utiliser seulement en plein air ou dans un endroit bien ventilé.

(suite page 2)

Page : 2/1

Distribué par: MDP DISTRIBUTION - 116 Bd No Fi Chaed 43d0 MAÉCEILLE SÉGIUTIÉE 11 26 70 / 04 42 84 06 07 - Fax: 04 96 11 26 73 conformément au Règlement 830/2015/EU

Date d'impression : 28.10.2015 ver.N.: 1 Révision: 28.10.2015

Nom du produit: RELOOK TOUT BRILLANT - Peinture Spray

(suite de la page 1)

P260 Ne pas respirer les brouillards/vapeurs/aérosols.

P305+P351+P338 EN CAS DE CONTACT AVEC LES YEUX: rincer avec précaution à l'eau pendant plusieurs minutes.

Enlever les lentilles de contact si la victime en porte et si elles peuvent être facilement enlevées.

Continuer à rincer.

P337+P313 Si l'irritation oculaire persiste: consulter un médecin.

P304+P340 EN CAS D'INHALATION: transporter la personne à l'extérieur et la maintenir dans une position où

elle peut confortablement respirer.

P312 Appeler un CENTRE ANTIPOISON/un médecin en cas de malaise.

P410+P412 Protéger du rayonnement solaire. Ne pas exposer à une température supérieure à 50 °C/122 °F.
P501 Éliminer le contenu/récipient conformément à la réglementation locale/régionale/nationale/

internationale.

- Indications complémentaires:

EUH066 L'exposition répétée peut provoquer dessèchement ou gerçures de la peau.

- Autres dangers :

Quand les boîtiers aérosols sont chauffés à des températures supérieures à 50 °C, ils se déforment et peuvent provoquer un risque de blessures corporelles graves. Les vapeurs sont plus lourdes que l'air et peuvent former des mélanges inflammables ou explosifs, même à des températures inférieures à 0 °C. L'utilisation dans des endroits mal ventilés peut provoquer des difficultés de respiration, narcose et inconscience.

- Résultats des évaluations PBT et vPvB

Conformément à l'annexe XIII du règlement (CE) 1907/2006 concernant l'evaluation, l'enregistrement, la restriction des substances chimiques (voir la section 3 et 2): ne répond pas a critères de classification comme PBT et vPvB donc - non applicable Utiliser conformément aux bonnes pratiques de travail, éviter de disperser le produit dans l'environnement.

3 Composition/informations sur les composants

- Caractérisation chimique: Mélanges

- Description :

Substances dangereuses pour la santé ou l'environnement, contenues dans des concentrations égales ou supérieures à la limite d'exemption des directives CE sur la base des critères de REACH, ou les limites d'exposition communautaires sur le lieu de travail.

Boîtier aérosol sous pression contenant un mélange de solvants, résines, pigments, additifs et propulseur.

- Composants :		
CAS: 68476-40-4 EINECS: 270-681-9 Reg.nr.: 01-2119486557-22-0000	hydrocarbures en C3-C4 (propane, butane, isobutane) Flam. Gas 1, H220; Press. Gas, H280	>20-<30%
CAS: 141-78-6 EINECS: 205-500-4 Reg.nr.: 01-2119475103-46-0000	acétate d'éthyle Trit. 2, H319; STOT SE 3, H336	>10-<20%
CAS: 67-64-1 EINECS: 200-662-2 Reg.nr.: 01-2119471330-49-0000 01-2119498062-37-0000	acétone Flam. Liq. 2, H225; Eye Irrit. 2, H319; STOT SE 3, H336	>10-<20%
CAS: 123-86-4 EINECS: 204-658-1 Reg.nr.: 01-2119485493-29-0000	acétate de n-butyle Tam. Liq. 3, H226; STOT SE 3, H336	>10-<20%
CAS: 108-65-6 EINECS: 203-603-9 Reg.nr.: 01-2119475791-29-0000	acétate de 2-méthoxy-1-méthyléthyle Flam. Liq. 3, H226	>5-<10%

- SVHC : No SVHC présent dans le mélange.

- Indications complémentaires : Hydrocarbons C3-4 Nota K 1,3 Butadiene <0,1%

4 Premiers secours

- Description des premiers secours
- Indications générales :

En cas de doute, ou si les symptômes persistent, faire appel à un médecin. Ne rien faire ingérer à une personne inconsciente.

- après inhalation :

Transporter immédiatement la victime vers un endroit non contaminé. Si la respiration est irrégulière ou arrêtée, pratiquer la respiration artificielle et consulter immédiatement un médecin. Si la victime est inconsciente, la placer en position latérale de sécurité, en étendant bien la tête, pour faciliter les vomissements

(suite page 3)

Page : 3/1

Distribué par: MDP DISTRIBUTION - 116 Bd No Fi Chaed 43d0 MAÉCEILLE SÉGIUTIÉE 11 26 70 / 04 42 84 06 07 - Fax: 04 96 11 26 73 conformément au Règlement 830/2015/EU

Date d'impression : 28.10.2015 ver.N.: 1 Révision: 28.10.2015

Nom du produit: RELOOK TOUT BRILLANT - Peinture Spray

(suite de la page 2)

- après contact avec la peau :

Enlever les vêtements contaminés immédiatement. Laver soigneusement la peau avec de l'eau et du savon ou utiliser un nettoyant connu. Ne pas utiliser de solvants. Si l'irritation persiste, consulter un médecin.

- après contact avec les yeux :

Laver abondamment avec de l'eau douce et propre durant 15 minutes, en gardant les paupières ouvertes. Retirer les lentilles de contact si la victime en porte. Protéger les yeux avec une gaze stérile. Ne pas utiliser des gouttes ou des pommades d'aucune sorte avant la visite du médecin spécialiste.

- après ingestion :

Une ingestion accidentelle est un évènement peu probable pour un produit aérosol. Consultez immédiatement un médecin. Faire vomir seulement sur indication du médecin.

- Indications destinées au médecin:
- Principaux symptômes et effets, aigus et différés :

Le manque d'oxygène dû à de fortes concentrations peut provoquer l'asphyxie.

- Risques: Risque d'incidents respiratoires
- Indication des éventuels soins médicaux immédiats et traitements particuliers nécessaires

Traitement symptomatique (décontamination, fonctions vitales).

5 Mesures de lutte contre l'incendie

- Moyens d'extinction
- Moyens d'extinction: Poudre sèche, dioxyde de carbone, mousses chimiques.
- Produits extincteurs déconseillés pour des raisons de sécurité :

Jets d'eau directs. La fine pulvérisation d'eau est utilisée pour refroidir les boîtiers aérosols exposés à l'incendie ou à la chaleur pour prévenir des éclatements et des explosions.

- Dangers particuliers résultant de la substance ou du mélange :

Peut être dégagé en cas d'incendie :

Monoxyde de carbone (CO)

La chaleur provoque une augmentation de pression dans les boîtiers aérosols, qui se déforment, explosent et peuvent être projetées à une distance importante, avec le risque de propagation de l'incendie. L'exposition à des gaz de combustion peut entraîner de graves risques pour la santé.

Dans certaines circonstances liées à un incendie, la présence de traces d'autres produits toxiques n'est pas à exclure. Éviter de respirer les vapeurs et utiliser un masque pour le visage avec un filtre spécifique pour la fumée du gaz (blancrouge) dans des endroits fermés..

- Conseils aux pompiers :
- Equipement spécial de sécurité : Porter un appareil de respiration indépendant de l'air ambiant
- Autres indications:

Pour le contrôle d'exposition et les équipements de protection, consultez la section 8.

Pour l'élimination ultérieure des déchets, suivre les recommandations de la section 13

6 Mesures à prendre en cas de dispersion accidentelle

- Précautions individuelles, équipement de protection et procédures d'urgence :

Si les boîtiers aérosols ont subi des dommages qui occasionnent des fuites, éviter d'éventuels points d'inflammation. Ne pas utiliser d'outils ou de machines qui peuvent produire des étincelles. Ne pas respirer les vapeurs et aérosols. Assurer une ventilation adéquate et isoler immédiatement les boîtiers aérosols endommagés. Aérer l'atmosphère contaminé jusqu'à complète disparition du gaz.

- Précautions pour la protection de l'environnement:

Ne pas rejeter dans le sous - sol ni dans les terrains

Recueillir la phase liquide du produit avec des matériaux absorbants inertes, en évitant les rejets dans les égouts. Aérer l'ambiante contaminé jusqu'à complète dispersion du gaz.

- Méthodes et matériel de confinement et de nettoyage : Recueillir les composants liquides à l'aide d'un produit absorbant.
- Référence à d'autres sections :

Afin d'obtenir des informations sur une manipulation sûre, consulter le chapitre 7

Afin d'obtenir des informations sur les équipements de protection personnels, consulter le chapitre 8

Afin d'obtenir des informations sur l'élimination, consulter le chapitre 13

7 Manipulation et stockage

- Manipulation :

Manipulation uniquement dans des endroits bien aérés. Utiliser et ranger à l'écart de toute flamme, source de chaleur, appareil électrique en fonctionnement. Ne pas fumer. Ne pas rallumer les appareils électriques tant que les vapeurs ne sont pas dispersées. Voir aussi la section 8.

(suite page 4)

Distribué par: MDP DISTRIBUTION - 116 Bd No Fi Chaed 43 do MAÉSEI LE SÉGIUTIÉS 11 26 70 / 04 42 84 06 07 - Fax: 04 96 11 26 73 conformément au Règlement 830/2015/EU

Date d'impression : 28.10.2015 ver.N.: 1 Révision: 28.10.2015

Nom du produit: RELOOK TOUT BRILLANT - Peinture Spray

(suite de la page 3)

Èviter le contact avec les yeux.

Adopter les normales règles d'hygiène.

- Précautions à prendre pour une manipulation sans danger :

Veiller à une bonne ventilation/aspiration du poste de travail.

- Préventions des incendies et des explosions :



Tenir à l'abri de sources d'inflammation - ne pas fumer.

Prendre des mesures contre une charge électrostatique.

Ne pas pulvériser vers une flamme ou un corps incandescent.

- Conditions d'un stockage sûr, y compris d'éventuelles incompatibilités

Garder les boîtiers aérosols dans les cartons originaux, en évitant la possibilité de chutes ou de collisions. Ne pas stocker en sous-sol, propulseur et solvants ont une densité nettement plus élevée que l'air. Protéger des rayons du soleil. Conserver au sec et au frais, loin des sources de chaleur. Tenir à l'écart de toute source de combustion. Ne pas fumer. Tenir à l'écart des agents oxydants et des produits fortement acides ou alcalins. Entreposer dans des endroits destinés aux produits inflammables, avec une ventilation appropriée et loin des appareils électriques en évitant l'accumulation de charges électrostatiques. Respecter les dispositions prescrites par le service d'incendie, en fonction des quantités stockées.

- Stockage: Stoker l'emballage sur des structures solides.
- Exigences concernant les lieux et conteneurs de stockage : Aucune exigence particulière.
- Utilisation(s) finale(s) particulière(s):

Le produit est généralement utilisé pour des retouches de peinture ou sur des surfaces limitées. Conseil de prudence - prévention P271 : Utiliser seulement en plein air ou dans un endroit bien ventilé.

8 Contrôles de l'exposition/protection individuelle

- Indications complémentaires pour l'agencement des installations techniques :

Aérer les locaux où le produit vient d'être utilisé.

Eviter la production et la diffusion de brouillards et d'aérosols par protection des machines et l'utilisation de ventilation/aspiration localisée.

- Paramètres de contrôle

Valeurs limites d'exposition des composants ACGIH 2014 TLV - TWA (Time Weighted Average) pour 8 h et TLV STEL (Short-Term Exposure Limit) pendant 15 min.

- Composants présentant des valeurs-seuil à surveiller par poste de travail :				
68476	-40-4 hydrocarbures en C3-C4 (propane, butane, isobutane)			
VLE	Valeur à long terme: 1000 ppm			
141-7	8-6 acétate d'éthyle			
VME	Valeur à long terme: 1400 mg/m³, 400 ppm			
123-8	6-4 acétate de n-butyle			
VME	Valeur momentanée: 940 mg/m³, 200 ppm Valeur à long terme: 710 mg/m³, 150 ppm			
108-6	5-6 acétate de 2-méthoxy-1-méthyléthyle			
VME	Valeur momentanée: 550 mg/m³, 100 ppm Valeur à long terme: 275 mg/m³, 50 ppm risque de pénétration percutanée			

- Valeurs limites biologiques - DNEL				
68476-40-4	68476-40-4 hydrocarbures en C3-C4 (propane, butane, isobutane)			
Inhalatoire	DNEL(GLOB)	16000 mg/m³ (rats) (OECD Guideline 422 EPA OPPTS 870.3650)		
		Huntingdon Life Sciences (HLS) (2010a)		
141-78-6 a	141-78-6 acétate d'éthyle			
Oral	DNEL (EC)	4,5 mg/kg (Long terme - Oral - Population)		
Dermique	DNEL (EC)	63 mg/kg (Long terme - Citanée - Travailleurs)		
		37 mg/kg (Long terme - Cutanée - Population)		
Inhalatoire	DNEL (EC)	734 mg/m³ (Long term - Inhalation - Travailleurs)		
		367 mg/m³ (Long term - Inhalation - Population)		
	DNEL/24h	1468 mg/m³ (Court terme - Inhalatin - Travailleurs)		

(suite page 5)

Distribué par: MDP DISTRIBUTION - 116 Bd No Fichaed 43 do MAÉSE de SÉSIL 1 26 70 / 04 42 84 06 07 - Fax: 04 96 11 26 73 conformément au Règlement 830/2015/EU

Date d'impression : 28.10.2015 ver.N.: 1 Révision: 28.10.2015

Nom du produit: RELOOK TOUT BRILLANT - Peinture Spray

			(suite de la page 4
67-64-1 acé			
Dermique DNEL (EC)		186 mg/kg bw/day (Long terme - Citanée - Travailleurs)	
		62 mg/kg bw/day (Long terme - Cutanée - Population)	
Inhalatoire	DNEL (EC)	1210 mg/m³ (Long term - Inhalation - Travailleurs)	
		200 mg/m³ (Long term - Inhalation - Population)	
	DNEL/24h	2400 mg/m³ (Court terme - Inhalatin - Travailleurs)	
123-86-4 ac	étate de n-bu	tyle	
Inhalatoire	DNEL (EC)	480 mg/m³ (Long term - Inhalation - Travailleurs)	
		102 mg/m³ (Long term - Inhalation - Population)	
	DNEL/24h	960 mg/m³ (Court terme - Inhalatin - Travailleurs)	
108-65-6 ac	étate de 2-mé	thoxy-1-méthyléthyle	
Oral	DNEL (EC)	1,67 mg/kg (Long terme - Oral - Population)	
Dermique	DNEL (EC)	153 mg/kg bw/day (Long terme - Citanée - Travailleurs)	
		55 mg/kg bw/day (Long terme - Cutanée - Population)	
Inhalatoire	DNEL (EC)	275 mg/m³ (Long term - Inhalation - Travailleurs)	
		33 mg/m³ (Long term - Inhalation - Population)	
- Valeurs lin	ites biologiqu	es - PNEC	
	étate d'éthyle		
PNEC (EC)		m³ (par voie orale)	
. /		g/L (eau douce)	
_		ng/L (eau de mer)	
	1 1	g/L (émissions occasionales)	
	,	/L (station d'épuration)	
	_	g/kg (sédiments (eau douce))	
		ng/kg (sédiments (eau de mer))	
		g/kg (sol)	
67-64-1 acé		g kg (501)	
		/L (station d'épuration)	
PNEC (EC)		g/L (eau douce)	
THE (EC)		g/L (eau de mer)	
' -		L (émissions occasionales)	
		g/kg (sédiments (eau douce))	
_		/kg (sédiments (eau de mer))	
_			
33,3 mg/kg (sol)			
		les valeurs limites biologiques:	
67-64-1 acé			
IBE 50 mg urine	/1		
ft			
	e		

- Indications complémentaires :

La taille des particules du mélange est inférieure à 100 microns, et pour certaines d'entre elles (environ 1% en poids) est inférieure à 10 microns. Le diamètre aérodynamique moyen est de 28 microns. Ces valeurs sont variables en fonction de la température, du délai de livraison et des conditions d'utilisation.

- Contrôles de l'exposition

Éviter l'inhalation de gaz, de vapeurs et de particules d'aérosol, en assurant une ventilation adéquate, afin de maintenir les concentrations en deçà des limites d'exposition. Si ces mesures ne suffisent pas à se situer au-dessous de ces limites, utiliser une protection respiratoire appropriée.

- Equipement de protection individuel :

- Mesures générales de protection et d'hygiène :

Respecter les mesures de sécurité usuelles pour l'utilisation de produits chimiques.

Tenir à l'écart de produits alimentaires, de boissons et de nourriture pour animaux.

Retirer immédiatement les vêtements souillés ou humectés.

Ne pas inhaler les gaz, les vapeurs et les aérosols

Eviter tout contact avec les yeux

Eviter tout contact avec les yeux et avec la peau

(suite page 6)

Distribué par: MDP DISTRIBUTION - 116 Bd No Fich Red 43d0 MAÉSEI LE SÉGIUTIÉ 11 26 70 / 04 42 84 06 07 - Fax: 04 96 11 26 73 conformément au Règlement 830/2015/EU

Date d'impression : 28.10.2015 ver.N.: 1 Révision: 28.10.2015

Nom du produit: RELOOK TOUT BRILLANT - Peinture Spray

(suite de la page 5)

- Protection respiratoire :

Non nécessaire si la pièce dispose d'une bonne ventilation.

Si les limites d'exposition sont dépassées, se protéger au moyen d'un masque facial complet avec filtre à gaz, vapeurs et poussières organiques de type $\mathrm{EN141} - \mathrm{EN143} - \mathrm{EN371}$

- Protection des mains :

En cas d'utilisation prolongée, utiliser des gants de protection résistant aux solvants, tels que le néoprène ou PVA de type EN374.

- Protection des yeux :

Mettre des lunettes de sécurité où il y a un risque de contact avec le produit.



Lunette de protection anti - bris de verre EN 166 CE.

Lunettes de protection hermétiques, résistant aux solvants, avec protection latérale de type EN166.

- Protection du corps :

Pas nécessaire si employé correctment.

Chaussures et vêtements antistatiques.

Λ To	• / / /		4	
UPro	nriatas	nhwein	HAC AT	chimiques
-				

- Informations sur les propriétés physiques et chimiques essentielles

- Indications générales.

- Aspect

Forme: Boîtier aérosol sous pression avec peinture et gaz liquéfié

Couleur: selon désignation produit
- Odeur: De type solvanté

- Seuil olfactif: Non déterminé.

- valeur du pH: Non applicable à la préparation

- Modification d'état:

Point de fusion: non déterminé
Point d'ébullition: < 0 °C
- Point d'éclair: < 0 °C

- Chaleur chimique de combustion : Supérieur à 20 kJ/g - Inflammabilitè (Directive 2008/47/CEE - 08/04/2008) : Extrêmement inflammable

- Température de décomposition : Non déterminé. - Auto-imflammation : Supérieur à 300 °C - Danger d'explosion : Non déterminé.

- Limites d'explosion :

inférieure :1,9 Vol % (LEL)supérieure :15,0 Vol % (UEL)Pression dans bombonne: $4,5 \pm 0,2$ bar à 20 °CDensité relative.0,75 +/-0,01 à 20 °CDensité de vapeur.Non déterminé.Vitesse d'évaporation.Non applicable.

- Solubilité dans/miscibilité avec:

l'eau : non ou peu miscible

- Coefficient de partage (n-octanol/eau) : Non déterminé.

- Viscosité :

dynamique : Non déterminé.

- Autres informations Radioactivité: non radioactifs.

- Autres indications: Le produit n'est pas explosif, toutefois les vapeurs plus lourdes

que l'air pourraient donner des mélanges explosifs ou se déposer en galeries et conduites d'aération, s'enflammant en présence de flammes libres, corps incandescents, moteurs éléctriques, étincelles, cumules déléctricité statique ou autres sources d'allumage situées même beaucoup loin du point

d'tilisation du produit.

FR

(suite page 7)

Page : 7/1

Distribué par: MDP DISTRIBUTION - 116 Bd No Fich Red 43 do 1 1 26 70 / 04 42 84 06 07 - Fax: 04 96 11 26 73 conformément au Règlement 830/2015/EU

Date d'impression : 28.10.2015 ver.N.: 1 Révision: 28.10.2015

Nom du produit: RELOOK TOUT BRILLANT - Peinture Spray

(suite de la page 6)

10 Stabilité et réactivité

- Réactivité : Aucune réaction dangereuse si correctement utilisées et stokèes:
- Stabilité chimique : Stable jusqu'à une température de 50 °C
- Décomposition thermique / conditions à éviter : Pas de décomposition en cas de stockage et de manipulation conformes.
- Possibilité de réactions dangereuses : Aucune réaction dangereuse si correctement utilisées et stokées.
- Conditions à éviter :

Éviter les collisions avec des objets pointus et les chutes, pouvant provoquer perforation ou bris des boitiers aérosols et générer des fuites de gaz et de solvants inflammables. Eviter l'exposition à des températures élevées ou à la lumière directe du soleil. L'exposition à des températures supérieures à 50 °C peut provoquer l'explosion et la projection des boitiers aérosols à des distances importantes, avec le risque de propagation de l'incendie.

- Matières incompatibles:

Tenir à l'écart d'agents oxydants et de matières fortement acides ou basiques afin d'éviter la corrosion des boitiers aérosols.

- Produits de décomposition dangereux:

Monoxyde de carbone et dioxyde de carbone

Le produit est inflammable, combustion peut donner lieu á la formation des produits de décomposition dangereux. voir point 5

11 Informations toxicologiques

- Informations sur les effets toxicologiques
- Valeurs de toxicité aigué

- Valeurs LI	D/LC50 déterminantes pour la class	sificatin:		
68476-40-4	hydrocarbures en C3-C4 (propan	e, butane, isobutane)		
Inhalatoire	LC50/1/4h	14442738 mg/m³ (rats) Clark DG and Tiston (1982)		
		1443 mg/L (rats) Clark DG and Tiston DJ (1982)		
		800000 ppm (rats) Clark DG and Tiston (1982)		
	NOAEC/390h	10000 ppm (rats) (OECD Guideline 413 EPA OPPTS 870.3465 (90)) Huntingdon Life Sciences (HLS) (2009b)		
141-78-6 a	cétate d'éthyle			
Oral	LD50	>5000 mg/kg bw (rats)		
	NOAEL (Tossicità dose ripetute)	900 mg/kg bw/day (rats)		
Dermique	LD50	>18000 mg/kg (lapins)		
		>20000 mg/kg-bw (lapins)		
Inhalatoire	LC50/4h	44 mg/L (rats)		
	LCL /6h	>6000 ppm (rats)		
	NOAEL (Tossicità dose ripetute)	350 ppm (rats)		
	NOAEL (effetti su la riproduzione)	1500 ppm (rats)		
67-64-1 acc	étone			
Oral	LD50	5800 mg/kg (rats)		
Dermique	LD50	>20000 mg/kg (lapins)		
Inhalatoire	LC50/4h	>50 mg/L (rats)		
123-86-4 a	cétate de n-butyle			
Oral	LD50	>6400 mg/kg (rats)		
Dermique	LD50	>5000 mg/kg (lapins)		
Inhalatoire	LC50/4h	21 mg/L (rats)		
108-65-6 a	cétate de 2-méthoxy-1-méthyléthyl	e		
Oral	LD50	=>5000 mg/kg (rat)		
Dermique	LD50	=>5000 mg/kg (rat)		
Inhalatoire	LC50/4h	37 mg/L (rats)		

- Effet primaire d'irritation

- de la peau :

Le contact prolongé ou répété sur la peau provoque la suppression de la graisse naturelle et l'apparition éventuelle de dermatite non allergique de contact.

(suite page 8)

Page : 8/11

Distribué par: MDP DISTRIBUTION - 116 Bd No Fi Chaed 43d0 MAÉCEILLE SÉGIUTIÉE 11 26 70 / 04 42 84 06 07 - Fax: 04 96 11 26 73 conformément au Règlement 830/2015/EU

Date d'impression : 28.10.2015 ver.N.: 1 Révision: 28.10.2015

Nom du produit: RELOOK TOUT BRILLANT - Peinture Spray

(suite de la page 7)

- des yeux :

L'exposition prolongée aux vapeurs ou brouillards peuvent causer des irritations aux yeux. Effet d'irritation.

- Sensibilisation : Aucun risque dans des conditions normales d'utilisation

- Inhalation:

L'inhalation de fortes concentrations de solvants organiques peut provoquer l'irritation des muqueuses et des effets nocifs sur le foie, les reins et le système nerveux. Les symptômes peuvent inclure des maux de tête, des nausées, une faiblesse musculaire, des évanouissements et, dans des cas extrêmes, la perte de conscience.

L'exposition prolongée aux vapeurs ou brouillards peuvent causer des irritations aux voies respiratoires.

- Ingestion:

L'ingestion accidentelle de l'aérosol est un événement peu probable. L'ingestion donne une irritation de la gorge, de l'appareil digestif, des nausées, des vomissements et de la diarrhée. Les effets décrits en cas d'inhalation peuvent aussi être constatés

Aucun risque dans les normales conditions d'emploi.

- Indications toxicologiques supplementaires :

Selon le procédé de calcul de la dernière version en vigueur de la directive générale CEE sur la classification des préparations, le produit présente les dangers suivants : Irritant

12 Informations écologiques

Utiliser conformément aux bonnes pratiques de travail, éviter de disperser le produit dans l'environnement.

- Toxicité

- Toxicité aqu	atique :
68476-40-4 l	nydrocarbures en C3-C4 (propane, butane, isobutane)
IC50	16000 mg/L (rats) (OECD Guideline 422 EPA OPPTS 870.3650) Huntingdon Life Sciences (HLS) (2010a)
LC50/48h	14,22 mg/L (Daphnia) USEPA OPP 2008
LC50/96h	24,11 mg/L (poisson) QSAR EPA 2008
141-78-6 acé	tate d'éthyle
EC50/48h	260 mg/L (Daphnia)
EC50/1/4h	5870 mg/L (bactéries)
LC50/48h	5600 mg/L (Desmodesmus subspicatus)
	>5000 mg/L (Algues)
LC50/96h	230 mg/L (Pimephales promelas)
NOEC/168h	2,4 mg/L (Daphnia)
NOEC/72h	>100 mg/L (Scenedesmus substicatus)
67-64-1 acét	one
EC50/96h	302 mg/L (Algues)
LC50/336h	4042 mg/L (poisson)
LC50/48h	1680 mg/L (Daphnia)
123-86-4 acé	tate de n-butyle
EC50/48h	44 mg/L (Daphnia Magna)
LC50/96h	18 mg/L (Pimephales promelas)
108-65-6 acé	tate de 2-méthoxy-1-méthyléthyle
EC50	408-500 mg/L (Daphnia Magna)
EC50/48h	=>400 mg/L (Daphnia Magna)
LC50/96h	100-180 mg/L (Oncortynchus mykiss)

- Conduite en systémes ambiants :

- Potentiel de bioaccumulation :

Le propulseur et les solvants ont de faibles coefficients de partage n-octanol-eau et ne sont pas classés comme bioaccumulables.

Pas applicable

- Mobilité dans le sol : Le propulseur et les solvants sont rapidement dispersés dans l'air sans provoquer de pollution du sol. (suite page 9)

Page : 9/1

Distribué par: MDP DISTRIBUTION - 116 Bd No Fi Chaed 43 do 1 126 70 / 04 42 84 06 07 - Fax: 04 96 11 26 73 conformément au Règlement 830/2015/EU

Date d'impression : 28.10.2015 ver.N.: 1 Révision: 28.10.2015

Nom du produit: RELOOK TOUT BRILLANT - Peinture Spray

(suite de la page 8)

- Comportement dans des compartimements de l'environnement :

Aucune information de toxicité aquatique n'est disponible sur le mélange. Le mélange a été évalué selon la méthode conventionnelle et n'est pas classé en conséquence dangereux pour l'environnement, Pas applicable

- Indications écologiques additionelles :

La quantité de composés organiques volatils COV est, au vu de toutes les teinte: minimum de 552 g/l et maximum de 635 g/l.

- Indication générales :

Ne pas laisser pénétrer dans les nappes phréatiques et les canalisations.

Danger pour l'eau potable dès fuite d'une petite quantité dans le sous-sol.

- Résultats des évaluations PBT et VPVB

Conformément à l'annex XIII du réglement (CE) 1907/2006 concernant l'enregistrement, l'évaluation, la restriction des substances chimiques (voir la section 3 et 2): aucune rencontre les critères de classification comme PBT et vPvB donc - non applicable. Utiliser conformément aux bonnes pratiques de travail, éviter de disperser le produit dans l'environnement.

- Autres effets néfastes :

Les solvants et les propulseurs contenus ont un faible potentiel de création d'ozone photochimique.

13 Considérations relatives à l'élimination

- Méthodes de traitement des déchets :

Le stockage des aérosols contenant des déchets sera effectué dans un endroit propre et délimité, bien aéré et loin de sources de chaleur et/ou de matériaux incompatibles(chapitre 10), protégé par une autre zone additionnelle pour contenir ce qui doit être incombustible, imperméable, inattaquable par les déchets et physiquement séparé de l'entrepôt des matières premières. Selon le code européen des déchets, les codes des déchets ne sont pas spécifiques à l'article mais à l'application. Ces codes sont attribués à l'application faite de cet article. Apporter ce produit et son récipient à un centre de collecte des déchets, selon le règlement officiel. Chaque boîtier individuel peut être récupéré par les ramassages d'ordures solides des villes, en accord avec les règles municipales.

- Code déchet :

Code de déchet EWC se référant aux bombes aérosols vides : 15 01 10*

Code cartons: CER 15.01.01

Code emballages bouchons plastiques: CER 15.01.02

- Les déchets code EWC signalé pour le mélange ou la substance :

Selon le catalogue européen des déchets, les codes de déchets ne sont pas l'article spécifique, mais à son application. Le code de déchet doit être attribué par l'utilisateur en fonction de l'application qui a été faite à cet article.

- Refus de danger Caractéristiques :

H3-A = Très inflammable.

H4 = irritant

- Emballages non nettoyés :

- Recommandation :

Evacuation conformément aux prescriptions légales.

Eliminer ce produit et son récipient dans un centre de collecte des déchets dangereux ou spécieux.

Chaque bombe peut être donnée à des récoltes différenciées des refus solides de la ville, sauf en cas de la défense des Mairies intéressées.

14 Informations relatives au transport

- No ONU		

- ADR, IMDG, IATA

UN1950

- Nom d'expédition des Nations unies

1950 AÉROSOLS

- ADR - IMDG

AEROSOLS

- IATA

AEROSOLS, flammable

- Classe(s) de danger pour le transport

- ADR



- Classe 2 5F Gaz.

(suite page 10)

Page : 10/1

Distribué par: MDP DISTRIBUTION - 116 Bd No Fi Chaed 43d0 MAÉCEILLE SÉGIUTIÉE 11 26 70 / 04 42 84 06 07 - Fax: 04 96 11 26 73 conformément au Règlement 830/2015/EU

Date d'impression : 28.10.2015 ver.N.: 1 Révision: 28.10.2015

Nom du produit: RELOOK TOUT BRILLANT - Peinture Spray

(suite de la page 9) - Étiquette 2.1 - IMDG, IATA - Class 2.1 2.1 - Label - Groupe d'emballage - ADR, IMDG, IATA néant - Dangers pour l'environnement: - Polluant marin: Non - Précautions particulières à prendre par l'utilisateur Attention: Gaz. - Indice Kemler ADR/RID: - No EMS: F-D,S-U - Transport en vrac conformément à l'annexe II de la convention Marpol 73/78 et au recueil IBC Non applicable. Les produits aérosols, emballés en quantités limitées LQ2, en vertu - Indications complémentaires de transport : du Chapitre ADR 3.4 paragraphes 3.4.1.2 et 3.4.6., sont en exemption ADR/RID et IMDG. - ADR - Quantités limitées (LQ) 1L - Catégorie de transport 2 - Code de restriction en tunnels D UN1950, AÉROSOLS, 2.1 - "Règlement type" de l'ONU: - L'UE règlement N° 927/2012 du 09/10/2012 - code nombre des duanes : 3208 20 90

15 Informations réglementaires

- Réglementations/législation particulières à la substance ou au mélange en matière de sécurité, de santé et d'environnement
- Substances extrêmement préoccupantes (SVHC) selon REACH, article 57 59 :

Ne sont pas présenter aucune substances SVHC répertoriée dans " CANDIDATE LIST "

- Règlementation RoHS :

Il n'y a pas de substances: plomb, le mercure, le cadmium, le chrome hexavalent, les biphényles polybromés (PBB), les polybromodiphényléthers (PBDEs) qui sont répertoriés dans le décret-loi du 4 Mars 2014 n° 27 application de la directive 2011/65/CE (RoHS)

- Autres Nornes de Référence :

Directive 2008/47/CEE aérosols Régement 1907/2006/CEE (REACH) Régement 1272/2008/CEE (CLP/GHS).

Régement 790/2009/CEE

Régement (UE) N. 453/2010 - 20/05/2010

- Évaluation de la sécurité chimique: Une évaluation de la sécurité chimique n'a pas été réalisée.

16 Autres informations

- Déclaration de Conformité: Fiche de données de sécurité conformément au Règlement 830/2015/UE
- Phrases importantes
- H220 Gaz extrêmement inflammable.
- H225 Liquide et vapeurs très inflammables.
- H226 Liquide et vapeurs inflammables.
- H280 Contient un gaz sous pression; peut exploser sous l'effet de la chaleur.
- H319 Provoque une sévère irritation des yeux.
- H336 Peut provoquer somnolence ou vertiges.

(suite page 11)

Distribué par: MDP DISTRIBUTION - 116 Bd No Fiched 4300 MAÉSEILLE SÉOU 1466 11 26 70 / 04 42 84 06 07 - Fax: 04 96 11 26 73 conformément au Règlement 830/2015/EU

Date d'impression: 28.10.2015 Révision: 28.10.2015

Nom du produit: RELOOK TOUT BRILLANT - Peinture Spray

(suite de la page 10)

- Remarques pour formation.

La formation des travailleurs sur les agents chimiques doit être effectuée conformément à la directive n° 98/24/CE.

- Restriction de l'utilisation recommandée.

Les informations données dans la présente fiche de sécurité sont basées sur l'état actuel de nos connaissances et sur les réglementations tant nationales que communautaires. Il est toujours de la responsabilité de l'utilisateur de prendre toutes les mesures nécessaires pour répondre aux exigences des lois et des réglementations locales. Les informations données dans la présente fiche doivent être considérées comme une description des exigences de sécurité relative à notre produit. Nous déclinons toute responsabilité pour les conséquences des dommages et intérêts dus à l'usage impropre du produit.

- Acronymes et abréviations :

IATA-DGR: Dangerous Goods Regulations by the "International Air Transport Association" (IATA)

ICAO-TI: Technical Instructions by the "International Civil Aviation Organization" (ICAO)

VOC: Volatile Organic Compounds (USA, EU) (=COV)

PNEC: Predicted No-Effect Concentration (REACH)

STEL: Short Term Exposure Limit TLV: The shold Limit Value

TWA: Time Weighted Average

PBT: Persistent, Bioaccumulative and Toxic

vPvB: very Persistent very Bioaccumulative CLP: Classification, Labelling and Packaging

REACH: Registration, Evaluation, Authorization of CHemicals

SVHC: Substance of Very High Concern

PNEC: Predicted No Effect Concentration (Risk Assesment)

ACGIH: American Conference of Governmental Industrial Hygienists. STEL/C: Short-Term Exposure Limit/Ceiling. LEL: Lower Explosive Limit

UEL: Upper Explosive Limit

BW: Body weight

NOAEL: No Observed Adverse Effects Level

RoHS: Restriction on the use of Hazardous Substances.

RTECS: Registry of Toxic Effects of Chemical Substances.

NOAEC: No Observed Adverse Effects Concentration CER: Catalogo Europeo Rifiuti.

NOAEL : No Observed Adverse Effects Concentration